Jean-Baptiste André Godin à monsieur Crémont, 25 octobre 1879

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (20)
Collation1 p. (260v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Crémont, 25 octobre 1879, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 18/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50005

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction25 octobre 1879
Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Familistère
DestinataireCrémont
Lieu de destinationHirson (Aisne)

Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

Description

RésuméGodin annonce à Crémont qu'aucune affaire ne l'appelle à Vervins et qu'en conséquence il ne peut honorer son invitation.
SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage. Sur le folio 260v sont copiées la lettre de Godin à monsieur Crémont du 25 octobre 1879 et la lettre de Godin à monsieur Le Bail du 25 octobre 1879.

Mots-clés

Information
Lieux citésVervins (Aisne)
Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50005?context=pdf

Guise 24 9bre 79

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 24, j'ai l'honneur de vous informer qu'aucune affaire ne m'appelle à Vervins les jours dont vous parlez. Je regrette ne pouvoir me rendre à votre invitation.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mon entière considération.

A Lemont à Mr ...

Guise 26 9bre 79

Monsieur le Bailli,

En réponse à votre lettre du 23 j'ai l'honneur de vous informer qu'au nombre des candidats qui se sont présentés pour le même emploi que vous il en est qui me semblent devoir de préférence arrêter mon choix.

Veuillez agréer, Monsieur, mes civilités parfaites.

020

Fichie